L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

Journal quotidien..........$15 | payable d'avance
Do trois fois par semaine..$10 |

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 10 AVRIL 1843

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.

JAMAIQUE.

La barque *Archibald Gracie*, venant de Kingston, nous a apporté des journaux de la Jamaïque qui vont jusqu'au 25 du mois dernier. Nous y puisons quelques paragraphes, relatifs à la dernière révolution d'Haïti.

Le journal de Kingston donne quelques détails intéressans sur le combat de Léogane, à la suite duquel le Président Boyer s'est décidé à prendre la fuite. C'est le 7 mars que les troupes insurgentes rencontrèrent l'armée de Boyer. Le commandant en chef des insurgés s'avança ensuite vers celle-ci et déclara hautement que les insurgés ne désiraient pas la guerre civile, qu'ils étaient seulement opposés au Président qui depuis tant d'années, avait asservi Haïti, avait démoralisé ses citoyens et les avait réduit à la pauvreté, et qu'ils demandaient son renvoi, au nom du salut et de la prospérité du pays. Cette allocution qui paraissait assez favorablement reçue par l'armée présidentielle, fut interrompue par un coup de canon, tiré par les gardes du corps de Boyer. Ce fut le signal du combat. Il ne dura pas longtemps: car la plupart des régimens s'empressèrent de passer dans les rangs de l'insurrection et d'abandonner les gardes du corps qui ne tardèrent pas à prendre la fuite. Le Président, effrayé de l'issue du combat, s'embarqua à la hâte avec sa suite, quelques-uns de ses amis et le peu d'argent qu'il put immédiatement réunir, à bord du navire de guerre anglais *Scylla* qui le transporta à la Jamaïque.

Le gouvernement provisoire entra sur le champ à Port-au-Prince. Il a dû s'occuper sur le champ des réformes à faire dans la Constitution et de l'organisation d'un nouveau gouvernement. Voici quelles étaient ses intentions, d'après le journal cité plus haut:

"La première mesure sera de réviser la Constitution. Le Président à l'avenir sera élu pour trois ans; mais il pourra être réélu sa politique et son administration plaisent au peuple. L'armée sera licenciée et remplacée par une police bien organisée. Les anciens généraux recevront une pension de retraite; et l'on tâchera d'appliquer les soldats à l'agriculture. Toutes les religions seront tolérées. On accordera des encouragemens aux capitalistes. Des établissemens d'instruction publique seront organisés. Le peuple pourra exprimer son opinion par la voie de la presse. On croit que M. Ferry, homme d'une grande capacité et fort populaire, sera élu Président. La plus grande difficulté à résoudre sera le moyen de donner aux anciens généraux une indemnité qui les satisfasse et aux soldats le goût de l'agriculture. La masse de la population est plongée dans la plus honteuse ignorance; et il faudra du temps pour faire pénétrer dans son sein l'instruction et la religion."

L'arrivée du Président Boyer à Haïti a causé quelque sensation et l'on s'occupe fort de ce qu'il fait et de ce qu'il doit faire:

"Le bruit avait couru, dit le *Standard*, que le Président Boyer avait loué l'habitation d'une personne qui a dernièrement quitté l'île, et qu'il avait acheté la vaisselle, le mobilier, &c., au prix d'estimation. Mais il paraît que ce bruit n'était pas fondé: Boyer a trouvé l'habitation trop splendide pour ses habitudes républicaines. Un lit, quelques chaises, une table, voilà tout ce qu'il lui faut! On assure que si l'ex-Président a fixé sa résidence à la Jamaïque, c'est afin d'être en mesure de surveiller les événemens qui auront lieu à Haïti. Il ne désespère pas de rentrer quelque jour dans cette île. Nous verrons."

Parmi les choses précieuses que le Président Boyer a apporté d'Haïti, on cite la couronne d'or qui a été portée par le roi Christophe. On assure qu'elle sera mise en vente.

—Les absurdes doctrines du fanatique Miller ont pénétré jusque dans l'île de la Jamaïque: elles y ont été répandues par des disciples zélés, et, comme partout ailleurs, elles y ont exercé de grandes terreurs parmi la masse ignorante et superstitieuse. C'est à ce point que le *Standard* de Kingston se croit obligé de combattre sérieusement la prédiction de la fin du monde.

Guadeloupe.—Des lettres de la Basse Terre, portant la date du 18 mars et arrivées ici samedi, ne font aucune mention de la seconde secousse de tremblement de terre, qui, suivant les journaux du Nord, s'était fait sentir dans cette île au commencement du mois dernier.

Chine.—On a reçu à New-York par voie directe des nouvelles de Canton, qui sont de sept jours plus récentes que celles qui nous sont parvenues par l'Europe.

Le plénipotentiaire anglais, Sir H. Pottinger, a lancé une proclamation pour annoncer aux sujets de S. M. B. qu'aucun navire anglais n'aura le droit d'entrer dans les ports de la Chine ouverts par le traité, excepté celui de Canton, avant que les tarifs et les droits n'aient été réglés de concert par les plénipotentiaires des deux nations.

Tout est calme à Canton, et les sentimens d'hostilité qui se manifestaient naguères dans la population, paraissent être singulièrement appaisés.

Le Transport *Herculaneum*, expédié de Calcutta pour la Chine, s'est perdu au nord de l'île de Formose. L'équipage a été recueilli par les Chinois, puis transporté à bord du navire de S. M. le *Serpent*.

Opéra Italien.—Nous donnons plus loin les noms des artistes Italiens qui vont sous peu de jours commencer le cours de leurs représentations au théâtre Américain. Parmi ces artistes, nous retrouvons avec plaisir le nom de M. Perozzi, que nous avons applaudi l'an dernier à coté de Mme. Ober-Rossi et de Salvatori.

Théatre Français.—Les artistes français ont renouvelé leur société pour un mois, selon les uns, pour six semaines, selon les autres. Nous leur souhaitons cordialement pour l'avenir le succès qu'ils ont obtenu dans ces derniers tems. A défaut d'autres recommandations, ils le mériteraient par leur activité et leur zèle: ils nous prodigueront, à ce qu'il paraît, les nouveautés et les chefs-d'œuvre. On parle de la Juive, de Norma, de Lucrèce Borgia, &c.

Concert de Max Bohrer.—Le public a enfin entendu samedi Max Bohrer, et si nous en jugeons par la foule qui se pressait dans la Salle St. Louis, par les vifs applaudissemens qui ont accueilli chacune des apparitions de l'habile violoncelliste, il y a désormais entre le public et lui une sympathie qui ne peut manquer de lui assurer de bonnes et fructueuses soirées. Les qualités qui distinguent surtout M. Bohrer sont la finesse, l'élégance, la légèreté, la grâce; et ces qualités sont d'autant plus remarquables qu'elles paraissent peu compatibles avec l'instrument dont il joue. Il faut l'avoir entendu pour se faire une idée des fantaisies mélodiques qui peuvent s'exécuter sur le violoncelle: sons flûtés, cadences sans fin, capricieuses variations, notes sonores de l'harmonica, accords habilement ménagés, soupirs de la harpe éolienne, toutes les délicatesses qui semblent réservées au violon, toutes les nuances les plus moëlleuses, M. Bohrer les obtient sur la basse avec une aisance et une perfection désespérante. C'est ainsi que samedi il a ravi son auditoire. Mais tout en applaudissant, tout en admirant comme tout le monde ces précieuses merveilles, quelques personnes ont regretté que M. Bohrer n'eût pas mis plus pleinement en lumière la véritable valeur du violoncelle; ces broderies si nettes et si élégantes ne leur avaient pas fait oublier cette largeur de chant, cette puissance de son et cette profondeur d'expression auxquelles se prête d'ordinaire ce bel instrument; elles auraient voulu que M. Bohrer s'en souvînt un peu plus qu'il ne l'a fait; l'adagio de Rhomberg lui-même ne leur a pas suffi dans ce genre. C'est être difficile; mais M. Bohrer n'aura pas de peine, nous en sommes convaincus, à satisfaire toutes les exigences, et il nous prouvera prochainement qu'à une prodigieuse délicatesse son exécution sait fort bien allier l'ampleur et le sentiment.

M. Rakeman est un artiste qu'il faut entendre plus d'une fois: la sagesse ou pour mieux dire la modération de son jeu forme un tel contraste avec la *fureur* des derniers pianistes qui se sont fait entendre ici, qu'on se trouve tout à fait dépaysé en l'écoutant. Il faut reprendre l'habitude de cette manière calme, réservée, sans charlatanisme, qui distingue M. Rakeman. Rien chez lui ne vous surprend, ne vous frappe au premier abord; cela est vrai; mais plus on l'écoute, plus on l'étudie, plus on sent la présence d'une excellente méthode. Ni le goût, ni la pureté, ni le *brio* ne lui font défaut, et ce sont là sur le piano de grands mérites. M. Rakeman doit plaire aux véritables amateurs.

Le plaisir qu'ils lui ont causé, n'est pas la seule chose dont le public de samedi doive être reconnaissant envers les deux artistes voyageurs: il faut les remercier aussi d'avoir fait reparaître une cantatrice qui a trop longtems gardé le silence. Mme Bamberger, par la façon dont elle a chanté une cavatine de *Romeo et Juliette* et un air de la *Juive*, a prouvé qu'elle avait fait de notables progrès depuis sa sortie du théâtre. Sa voix surtout a singulièrement gagné: les notes hautes ont conservé leur timbre et leur limpidité; et les notes du medium ont acquis une rondeur et un éclat vraiment remarquable. Le travail complètera ce qui lui manque encore. M. Bamberger a dit fort bien le cantabile de la cavatine de *Romeo*, et l'air de la *Juive* a été terminé avec beaucoup de goût et d'expression.

Les francs et sincères applaudissemens qu'elle a reçus samedi, doivent être pour elle un vif encouragement.

En somme le succès de ce premier concert est du plus favorable augure pour ceux qui doivent le suivre. Il n'y a pas de dilettante qui ne soit jaloux de connaître à fond le beau talent dont M. Bohrer ne nous a révélé samedi qu'un seul coté.

M. Letort.—Quelques-uns de nos confrères ont annoncé que M. Letort, dont le mérite comme écuyer est fort connu parmi nous, avait été atteint d'une monomanie religieuse. Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette nouvelle est exacte; mais ce que nous tenons de source certaine c'est que le dérangement d'esprit de M. Letort tient à des causes antérieures; et les détails qu'on nous a transmis sur ce sujet, ont réellement quelque chose de touchant. M. Letort, dans ses excursions à travers l'Union, ne fut pas heureux, à ce qu'il paraît, et à Cincinnati il vit saisir tout ce qu'il possédait, et entre autres un cheval fort remarquable par ses talens et par son intelligence. Ce cheval avait été élevé par M. Letort qui s'y était attaché comme à un ami, et lorsque le malheureux écuyer le vit vendre, ce fut pour lui un chagrin inexprimable, un chagrin qui alla presque jusqu'au désespoir, et porta une violente atteinte à sa raison. M. Letort est revenu à la Nouvelle Orléans, et il y a retrouvé son cheval bien-aimé; mais en la possession d'une autre personne qui ne veut s'en défaire qu'à un prix de beaucoup supérieur aux faibles moyens dont peut disposer l'infortuné. L'impossibilité où il se trouve de racheter ce noble animal, a été pour lui le dernier coup: sa tête n'y a pas résisté. M. Letort, si nous en croyons une autorité dans laquelle nous avons grande confiance, M. Letort mérite toute espèce de sympathie; sa vie et ses sentimens sont des plus honorables; il se distinguait de beaucoup de ses confrères par sa manière d'être, sa réserve et sa piété. C'est sans doute à cette dernière disposition qu'il faut attribuer les *on dit* qui ont couru sur les causes de l'aliénation mentale à laquelle il est en proie.

New-York.—Un docteur Thorn, qui tient une boutique d'apothicaire à New-York, fut pris tout récemment d'un accès de folie, causée par le Millérisme. Il se mit à casser d'abord les vitres de ses fenêtres, puis il lança dans la rue tous ses flacons, ses bocaux, ses cornues, &c. La police, prévenue du tapage qu'il faisait, s'empressa d'accourir, fixa aux water-works un tuyau et se mit à administrer au docteur une douche bien conditionnée. La folie se calma; mais le malheureux docteur était à moitié noyé. Il fallut le transporter à l'hopital.

(Correspondance particulière.)

Paris, 1er mars 1843.

Le mois dernier a été d'une stérilité désolante en politique. Les chambres se sont livrées, dans leurs bureaux à l'examen de divers projets de loi, mais aucune commission n'a encore fait son rapport sauf celle chargée d'examiner le projet de loi allouant un crédit pour complément de fonds secrets pour 1843; projet de loi sans importance en lui-même, mais qui occupe maintenant l'attention plus que tout autre, parceque le vote des dépenses secrètes impliquant un vote de confiance. C'est sur ce terrain que l'opposition va réunir ses forces pour tâcher de renverser le ministère. Ainsi la question n'est pas de savoir si les fonds seront votés car là-dessus tout le monde est à peu près d'accord pour l'affirmative, mais bien si M. Guizot conservera ou non son portefeuille.

Comme il arrive toujours en pareille circonstance toutes les ambitions grandes et petites, hautes et basses, sont en jeux, et quand aux intrigues, elles se mêlent, se croisent, se ramifient, avec une merveilleuse souplesse et une étonnante activité. Ceux qui défendent leurs places et qui les convoitent, ou pour mieux dire qui les assiègent, se livrent un combat furieux, acharné, mais toujours le sourire sur les lèvres et toujours en invoquant le bien public dont on se soucie aussi peu d'un coté que de l'autre.

L'opposition proclame d'avance son triomphe et ses organes font circuler discrètement de nombreuses listes du nouveau cabinet si l'on s'accorde assez peu sur les noms propres. Il y a là dedans il faut en convenir une grande habileté, parceque tous les ambitieux qui se trouvent sur quelques-unes de ces listes doivent y puiser un nouveau courage pour monter à l'assaut. Voici une de ces listes, la plus probable peut être de toutes celles qui ont été *mises en avant*, en cas de changement de cabinet, mais qu'en tout cas on donne pour ce qu'il vaut.

M. Molé, président du Conseil, aux affaires étrangères.
M. Dufaure, à l'intérieur.
M. Vivien, à la justice.
M. le maréchal Vallée, à la guerre.
M. le baron Charles Dupin, à la marine.
M. A. Passy, aux finances.
M. de Salvandy à l'instruction publique.
M. Billaut, aux travaux publics.
M. Bignon ou M. Wustemberg, au commerce.

On parle aussi de M. Thiers, mais sa chance pour le moment, ne vaut pas celle de M. Molé.

Une chose à remarquer dans tout cela, c'est que le pouvoir passe successivement pour ne pas dire fatalement dans les mains de trois hommes de la même opinion, à quelques nuances près; MM. Guizot, Thiers, Molé, de sorte que depuis dix ans, un changement de ministère n'est guère qu'un changement de personnes. C'est, suivant un mot connu, toujours le même air joué plus ou moins bien. Or, est-il sage de bouleverser l'administration pour si peu? Aussi les opinions extrêmes, les Carlistes et les républicains, qui n'ont rien à espérer d'un changement de cette nature, veulent-ils, avant de prêter leur concours à renverser le ministère actuel, savoir quelle sera la ligne de conduite de ceux qui auront la succession. "Il nous importe peu, disent la *Quotidienne et le National*, il nous importe peu que que le pouvoir soit entre les mains de M. Guizot ou dans celles de M. Molé, si leur conduite doit être la même. Partant, nous voulons que les ministres futurs ou pour mieux dire les candidats au ministère s'engagent d'avance à gouverner autrement, sinon nous ne ferons rien pour eux. Nous ne voulons pas niaisement mettre notre influence au service de quelques ambitions sournoises."

Cela paraît au premier abord, assez rationnel, mais c'est tout simplement une théorie impraticable. Comment veut-on qu'un homme de quelque valeur vienne proclamer par une profession de foi contraire à ses antécédents qu'il est candidat au ministère sans savoir si le choix de la couronne tombera sur lui? quiconque oserait le faire se couvrirait certainement d'un ridicule ineffaçable, mortel. Je dis contraire à ses antécédents parce que les membres principaux de tout cabinet possible maintenant ont déjà été vus à l'œuvre et que leurs actes n'ont pas donné plus de satisfaction à ceux qui demandent maintenant une profession de foi que les actes de M. Guizot.

Aussi, quoique l'opposition dise, et quelques craintes qu'affecte d'avoir le ministère il est probable que M. Guizot et ses collègues sortiront cette fois encore triomphans de la lutte.

Vous verrez par la discussion du Parlement Britannique que le gouvernement Anglais interprète le traité Webster-Ashburton, en ce qui concerne le droit de visite, autrement que le président Tyler. Suivant Sir Robert Peel le gouvernement Britannique n'a renoncé implicitement qu'au droit d'examens (*right of search*), c'est à dire au droit d'examiner la composition de la cargaison; mais nullement au droit de visite, (*right of visit*) c'est-à-dire au droit de s'assurer qu'un batiment arborant pavillon américain a réellement droit de le faire. On est curieux de savoir comment le président accueillera cette distinction qui donne un démenti formel à cette partie de son message.

Suisse.—Il y a eu de troubles assez sérieux à Genève. Le 13, on discutait au grand conseil la loi d'organisation du conseil d'Etat. Des amendemens proposés furent rejetés à une très grande majorité. Alors la minorité demanda par un nouvel amendement que la loi fut soumise au peuple, mais cet amendement eut encore moins de succès que l'autre, c'est-à-dire qu'il fut écarté à une plus grande majorité. Ce vote fut en quelque sorte le signal d'une insurrection évidemment préparée d'avance et qui a coûté la vie à plusieurs personnes. Enfin, après deux jours de troubles, de rixes et de pourparlers, force est demeurée à la loi. Le grand conseil a voté à la presque unanimité un acte d'amnistie.

Espagne.—Les élections continuent à absorber toute l'attention des populations dans la péninsule; mais ce qu'il y a d'inquiété, pour ne pas dire plus, c'est qu'Espartero est descendu lui-même dans l'arène en lançant un manifeste électoral portant sa signature et celle de son cabinet. La presse indépendante, comme on pense bien, a accueilli cette singulière publication de fort mauvaise grâce et la critique sans miséricorde de tant pour le fond que pour la forme, sans tenir compte de la signature du régent.

Un fait qui lui fait plus d'honneur politiquement parlant, c'est la remise qu'il vient de faire à la population de Barcelone du solde de la contribution imposée à cette malheureuse ville à la suite du bombardement. Il est bien vrai qu'on avait reconnu l'impossibilité de la faire payer après des tentatives de toute nature; il est vrai encore qu'une plus longue persistance aurait compromis encore une fois la paix publique, vu que l'exaspération était extrême; mais, enfin, on en est venu à ce point qu'il faut tenir compte au pouvoir du mal qu'il ne fait pas.

Le désaveu des assertions de Guttières relatives au consul français Lesseps, a enfin paru dans la *Gazette de Madrid*, journal officiel. Sur ce point encore on peut voir la diversité des points de vue sous lesquels on peut envisager une chose. Les journaux espagnols, ceux de l'opposition bien entendu, trouvent que c'est trop et que ce désaveu est une humiliation pour le gouvernement espagnol, sinon pour la nation; et dans la presse française il y a des journaux qui pensent que ce n'est pas assez et que le désaveu n'est point assez cathégorique ni assez formel. Quant à la presse anglaise, elle pense que le désaveu ne porte que sur un seul point, tandis qu'il a plusieurs points en contestation et que par conséquent l'affaire est loin d'être finie là. Quoi qu'on en puisse penser, il est aisé de prédire que tout s'arrangera à l'amiable.

Vous aurez sans doute appris que le consul Anglais, Turnbull, qu'on avait fait passer pour fou à la Havane, afin de l'exonérer des conséquences de ses incursions abolitionistes, dans l'île de Cuba, vient d'être nommé juge à la Jamaïque. Je me borne donc à mentionner le fait: d'autant plus qu'il n'a pas besoin de commentaires.

Le bruit courait à Madrid que son Excellence le Régent se ménage le gouvernement de l'île de Cuba, qu'il fera ériger en vice-royauté, *sous la protection de l'Angleterre* pour le moment où la majorité de la jeune reine fera cesser ses fonctions. Je ne pense pas que ce bruit mérite confiance, mais il aurait pesé des assertions politiques dans la presse et comme après tout on a vu des choses plus extraordinaires il vaut la peine d'être mentionné.

Vous verrez encore par les journaux qu'il surgit de nouvelles difficultés entre la France et l'Espagne, relativement au commerce de cabotage qui en vertu des traités, depuis la charte de famille, était réciproquement accordé aux deux nations et que le Gouvernement d'Espartero refuse à la France maintenant sous l'influence de l'Angleterre. On parle aussi de la correspondance d'un steamer français qui a été, dit-on, enlevé de force, à Valence par l'autorité espagnole. Mais dans tout cela il faut faire la part de l'exagération presque inséparable de l'esprit de parti. Encore une fois tout s'arrangera pacifiquement.

CAUSERIES.

[illegible] feuilles anglaises, qui accueillent et répandent [illegible] canards avec une naïveté remarquable, ont publié [illegible] conjectures très-romanesques sur le prétendu mariage du prince de Joinville avec une personne de la famille impériale du Brésil. Il serait question de donner au prince une sorte de principauté transatlantique formée de la Guyanne française. La jeune épouse apporterait en dot à la France un territoire situé aux limites méridionales de la Guyanne et sur la frontière du Brésil, territoire qui, en droit, sinon en fait, nous appartient déjà légitimement en vertu du traité d'Utrecht. Les époux établiraient le siège de leur gouvernement sur ce territoire, et *une force militaire respectable* y serait constituée. Il faudrait donc supposer qu'ils résiderait dans les forêts vierges, au centre des forêts éternelles de cette contrée. On n'y fumerait pas, mais il serait permis de s'asseoir.

Ce plan n'est peut être pas aussi dénué de fondement qu'il le paraît. La pensée de coloniser la Guyanne est poursuivie avec plus d'activité que jamais. Les richesses de la nature tropicale séduisent encore un grand nombre d'imaginations. Une compagnie de jeunes gens appartenant aux meilleures et aux plus riches familles, n'attend que la fin des bals masqués pour commencer un voyage d'exploration dans ce pays. A sa tête sont deux capitalistes qui consacrent chacun cent cinquante mille francs à ce voyage. L'un d'eux entretenait dernièrement de ses projets le ministre du commerce. Quoi! dit celui-ci, vous qui êtes riche, vous allez tenter un pareil voyage?

Et voilà comme on encourage l'esprit d'entreprise!

M. Cunin-Gridaine n'est pas partisan de colonies. On assure même qu'il n'a donné son assentiment à l'occupation des Iles Marquises, que dans l'espoir de fournir des culottes aux indigènes.

Le ministère de la marine, amphibie de sa nature, a eu affaire à un troisième élément. Le feu a pris dans ses bureaux. A cette occasion, un ordre du jour a été publié, dans lequel il est dit que l'incendie a été communiqué par les *canals* des cheminées. On a fait remarquer cette faute d'orthographe à l'auteur, lequel a répondu: "Vous avez raison, il faut deux *n*."

Le restaurant de la Maison Dorée, au coin de la rue Laffitte, est le rendez-vous de tous les débardeurs des deux sexes qui continuent le bal masqué sur la chaussée des boulevards entre six et huit heures du matin. Ils assiègent les portes, ils se disputent les tables et s'arrachent les garçons de service avec des exclamations auxquelles répondent les cris de ceux qui font queue à la porte en attendant leur tour. Dimanche dernier, après avoir philosophiquement soupé seul dans un des cabinets situés à l'entresol, un débardeur masculin éprouva le désir de fumer un cigarre. Il sonne,— Point de garçon.— Il sonne plus fort.— Point de réponse.— Il sonne encore, et cette fois le cordon lui reste dans les mains. Alors il se décide à sortir, mais c'est en vain qu'il cherche la serrure. Certain d'avoir touché cette serrure en venant, il ne la retrouve pas pour s'en aller. Il se frotte les yeux, mais cela ne suffit pas pour dissiper le nuage qui les voile. Il appelle à grands cris. Comment une seule voix dominerait-elle les cent voix qui glapissent, qui hurlent dans les salles! Pour produire une diversion, il casse la caraffe encore pleine, il brise les bouteilles vides, il entasse sur ces débris les verres et les plats. Inutiles efforts! Lutte héroïque d'un meilleur sort! Ces énergiques appels ne sont point entendus. Enfin la clarinette d'une glace qui éclate et qui tombe éveille une oreille complaisante dans le cabinet le plus proche. On frappe à la cloison:

—Monsieur, vous est-il arrivé malheur?

—Ce n'est rien, madame, j'appelle le garçon.

Le calme se rétablit pour un instant, mais bientot l'attention est excitée de nouveau chez la voisine par des coups sourds et par une sorte de gémissement qui revient périodiquement comme chez les boulangers quand ils pétrissent le pain.

Monsieur, par le nom de Musard, je vous adjure de me dire ce que vous avez?

—Ne vous dérangez pas, Madame, je démolis la table.

—Toujours pour appeler le garçon?

—Toujours pour appeler le garçon. Mais, j'y pense, puisque vous voulez bien vous intéresser à mon sort, ne pourriez-vous pas me donner un cigarre?

—Très volontiers! je vais vous le passer par la fenêtre.

—Non pas, s'il vous plait, je vais le chercher moi-même.

Deux minutes après un carreau de la fenêtre voisine était brisé en dehors, et par l'ouverture passait la tête de notre débardeur. Dans l'impuissance d'ouvrir la porte, il était sorti par la fenêtre et avait gagné le cabinet situé à côté du sien en marchant sur la corniche et en s'accrochant aux sculptures.

Heureusement il y a un dieu pour..... les débardeurs!

[PAR AUTORITÉ.]

(No. 89.)

ACTE

Pour incorporer la Société Médico-Chirurgicale de la Louisiane.

Sect. 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que les Docteurs J. B. Brugnot, H. Tricou, C. de Valletti, U. Landreaux, F. A. Lambert, J. Labatut, Dumlar, Finazan, Darlan, Mercier, Dupas, Babe, Thomas, L. A. Luzenberg, J. O Osborne, [illegible] John Rhodes, Stade, Kaston, Davezac, Hester, Rodgries et Fenner, et tous autres individus qui pourront à l'avenir s'associer légalement à eux, sont et demeurent par le présent érigés en un corps politique sous le titre de "Société Médico-Chirurgicale de la Louisiane," et sous ce nom et titre, ils auront un droit de succession et seront habiles à acquérir, posséder, et conserver tous biens mobiliers ou immobiliers, en jouir, et user, à les aliéner et en disposer comme ils l'entendront; à recevoir toutes donations, passer tous contrats valables avec les individus et corporations, administrer leurs propres affaires; réclamer judiciairement toutes sommes qui pourront leur être dues ou leur appartenir; adopter des réglemens particuliers et généraux pour leur gouverne, avoir un trésorier commun. Ladite corporation devant être assujettie aux lois générales de l'Etat concernant les corporations: Il est entendu que tous les fonds et biens qu'elle pourra posséder ou avoir devront être exclusivement consacrés au bénéfice de ladite Société, et dans aucun cas ils ne seront employés contrairement aux fins pour lesquelles la société est établie.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété*, &c. Que les réglemens organiques de ladite Société seront comme suit:

1o. L'objet de la Société sera l'étude et le progrès de la médecine et de la chirurgie ainsi que des arts et des sciences qui s'y rattachent directement.

2o. La Société sera composée de membres résidens, honoraires et correspondans et d'agrégés.

3o. Les membres résidens et honoraires devront être élus en cette qualité par la voie du scrutin, de la manière, dans les formes et sous les restrictions que la Société jugera convenable d'adopter.

4o. Les médecins et chirurgiens, seulement, résidant dans la ville de la Nouvelle Orléans seront habiles à être élus comme membres résidens.

5o. Chaque médecin et chirurgien licencié dans l'Etat de la Louisiane, sera de fait, membre correspondant de ladite Société.

6o. Les membres correspondans des autres Etats ou de l'étranger, ainsi que les associés agrégés seront admis au scrutin de la manière, dans les formes et sous les restrictions que la société jugera nécessaire d'imposer.

7o. Les agrégés de la Société seront choisi parmi les chimistes et les pharmacologistes les plus habiles de cet Etat, des Etats-Unis, et de l'Etranger.

8o. Dix membres au minimum formeront un quorum à toutes les assemblées générales de ladite Société.

9o. Pour l'administration des affaires de la Société et l'accomplissement des objets pour lesquels elle a été créée, la Société aura la faculté de nommer les officiers, comités, agens et serviteurs qu'elle jugera nécessaire.

10o. Ladite société adoptera des réglemens particuliers pourvoyant au mode et aux formes d'après lesquels elle pourra exclure de son sein des membres indignes d'elle et déterminant pour futures les causes pour lesquelles tout membre pourra être exclu.

Sect. 3me. *Il est de plus décrété*, &c., Qu'une dés con d...tion de cette charte est que ladite Société devra, toutes les fois qu'elle en sera requise par un ordre judiciaire, émané de l'une des Cours de la ville de la Nouvelle-Orléans, ou de Lafayette, nommer une commission pour faire toutes examens toxicologiques dont la Cour qui aura lancé l'ordre aura besoin; laquelle commission devra remplir bien et fidèlement le devoir qui lui est imposé et soumettre un rapport écrit et assermenté à la Cour requérant l'examen.

Sect. 4me. *Il est de plus décrété* &c; Que cet acte sera en force, à dater de sa passation.

(Signé) C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Représentants
(Signé) FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 1er avril 1843
(Signé) A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 93]

ACTE

Pour définir les pouvoirs de la Corporation de la ville de la Nouvelle Orléans.

Section 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale;* Qu'à dater de la passation du présent acte, le maire et le conseil de ville de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les diverses Municipalités de la dite ville, ne ont inhabiles à décréter, mettre en force ou faire exécuter des lois, ordonnances ou réglemens, en vertu desquels ils établiraient des taxes, impôts, impositions ou contributions de quelque nature qu'ils soient sur les marchandises, denrées et produits quelqu'ils puissent être, débarquant ou que l'on embarquera dans les limites incorporées de la dite ville.

Sect. 2me. *Il est de plus décrété*, &c.; Que rien dans cet acte ne sera interprété de manière à porter atteinte aux lois sanitaires ou d'inspection que la loi permet maintenant à la ville de la Nouvelle Orléans de décréter.

C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Représentans.
FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 30 mars 1843.
A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(No. 91.)

ACTE

Pour amender l'acte intitulé: "Acte pour changer la manière de tenir les élections dans la paroisse de l'Ascension, et pour changer aussi de place les sièges d'élections de la dite paroisse," approuvé le vingt quatre février mil huit cent quarante et un, et pour d'autres objets.

Section 1ère *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Qu'à dater de la passation de cet acte les endroits suivants seront ceux où se tiendront les élections dans la paroisse de l'Ascension; premier district, dans la maison de cour de Donaldsonville, deuxième district, dans la maison du juge Duffel ou dans le voisinage, troisième district dans la maison de Julien Landry ou dans le voisinage, quatrième district, dans le magasin de Dominique et Crerlolo, sur la Nouvelle Rivière, ou dans les environs, et les élections devront être tenues de la manière suivante: le premier jour dans le premier et le quatrième district, le second jour, dans le troisième district, et le dernier jour dans le second district, et toutes lois à ce contraires, sont et demeurent abrogées, à l'exception de l'acte approuvé le vingt quatre février mil huit cent quarante et un, établissant un siège d'élection à la maison de Francis Picou sur la Rivière Amite.

Sect. 2me. *Et il est de plus décrété, &c.;* Qu'il sera établi dans la paroisse de Catahoula, un district électoral dont le siège sera à la maison de Redman sur la Rivière Noire, et les commissaires d'élections devront tenir les élections générales au dit siège le premier jour des dites élections.

C. DERBIGNY,
Orateur de la Chambre des Représentans
FELIX GARCIA,
Président du Sénat.

Approuvé le 30 mars 1843.
A. MOUTON,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

(Communiqué.)

Nous ne pouvons avoir plus d'un homme qui ne peut marcher dans la rue sans une canne ou des béquilles, parcequ'il a les jambes perclues de rhumatismes, quand il devrait savoir qu'il y a un bon remède au No. 98 rue des Magasins, appelé le liniment et élixir végétal indien de Hay, pour les os et pour les nerfs, lequel n'a jamais été employé vainement dans aucune circonstance; et cet homme est d'autant plus à plaindre qu'il peut voir les noms de beaucoup de nos citoyens respectables de cette ville qui peuvent certifier les heureux effets de ce remède qu'ils ont eux-mêmes employé.

Décédée, hier soir, à 7 heures, à l'âge de 86 ans, Mde me Vve. CHARESTE DE LAUZON, née Dugournay. Ses amis et ceux de sa famille, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cet après-midi à cinq heures. Le corps est exposé chez M. Arthur Thibaut, au No. 196, rue des Ursulines, entre Dauphine et Bourgogne.

Le steamer MOUNT-VERNON, capt. B. B. Paxon, partira pour Cincinnati, Louisville et tous les ports intermédiaires aujourd'hui lundi à 4 heures. Les passagers sont invités à se trouver à bord.
10 av HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

Ni le capitaine ni les consignataires ne paieront les dettes contractées par l'équipage de la barque anglaise Pall's one.
8 av A. GORDON, WYLIE & Co.

Les consignataires par les navires St. LEON, capitaine Whitney, pour le Havre, et SOBIESKI, capitaine Gray, pour Liverpool, sont invités à porter leur manifeste ce matin, de bonne heure à la Douane.
8 av S. & J. P. WHITNEY & Co.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Sobieski, Gay, Liverpool, S & J P Whitney & co
Navire Sweeden, Davenport, Liverpool, L H Gale
Navire St.-Léon, Whiting, Havre, S & J P Whitney & co
Navire Humphrey, Gak, Baltimore, capitaine
Navire Georgiana (anglais), Toole, Liverpool, L H Gale
Barque Abby Baker, Pratt, Marseilles, J Alexander
Barque Paru, Bailey, Boston, F M Weld & co
Barque Z Ring, Rose, New-York, capitaine
Brick Agosotta, Andros, Marseilles,
S & J P Whitney & co
Brick Ucardo, Miller, Marseilles, S & J P Whitney & co
Brick Hope Howes, Shaw, Legunes, J Alexander
Brick Architect, Gray, Vera Cruz,
Caplevielle & Cucullu
Brick Hortense, Smith, Charleston S L & E L Levy
Goel John Gilpin (anglais), Locke, Shelbourne (N. S.)
Hamilton & co
Goel John Murray, Devereau, Wilmington
Bridge & Bro
Sloop Belle, Grant, Port Leau, capitaine
Navire à vapeur New-York, Galveston,
Hawthorn & Woods
Steamer Eclipse, Gosiee, St. Louis,
Valentine & Suddeth

ARRIVÉS

Bateau de remorque Tiger, Cotowell, des Passes
Bateau de remorque Southerner, Whan, des Passes
Bateau de remorque Persian, Riddle, des Passes
Bateau de remorque Prairie, Disney, des Passes
Navire Victoria (anglais), Mc Mahon, Liverpool
Navire Royal William (anglais), Francis, Liverpool
Barque Archibald Gracie, Rice, Kingston.
Barque Sophronia, Newcomb, Baltimore
Barque Abercromby (anglais), Louthit, Glasgow
Barque Sol. Saltus, Grey, Nantz.
Navire Amazon, Batchelder, Liverpool.
Navire Xylon, Barrell, Mobile.
Barque Coppervier, de St-Valery
Barque Highlander, Mayberry, Providence
Brick Pantheon, Fales, New-York
Brick Lincoln, Wooster, New York
Brick Amanda, Ames, St. Yago de Cuba
Brick Nauvoo, Burnham, New-York
Brick Otho, Hardy, St. Thomas.
Brick Virginia, Dexter, Bermudes.
Brick Importer, Harward, St-Thomas
Goel. Relief, F. Darrysh, Attakapas.
Goel. Mary, Pope, Kennebunk, Me
Goel. Joseph Gorham, Williams, St-Thomas
Goel. Baltimore, Bickmore, New-York
Goel. Palestine, Stephenson, Barbadoes
Goel. Marion, Higgins, St. Thomas
Goel. Texas, Baker, Sisal.
Steamer Fashion, R W Fullerton, Mobile
" Tribune, Bullard, Cincinnati.
" Oriole, Comber, Caddo.
" Jno Armstrong, Streck, Lafourche
" Nathan Hall, Davis, Cincinnati
" West Wind, Phillips, Cincinnati
" Tippecanoe, Smoker, Red River Raft
" Cote Joyense, Kimball, Natchitoches
" Talleyrand, Hunter, Nashville
" Swan, Keeling, Ecore Fabre.
" Colorado, Ure, Baton Rouge.
" Star, Welch, Bayou de Glaize
" Excel, Graham, Point Winden.
" Brilliant, Scot, Bayou Sara.
" Bogue Homa, Warring, Bayou de Glaize.

DERNIÈRES DATES.

New-York	mars 30	Londres	mars 3
Boston	mars 30	Liverpool	mars 4
Baltimore	avril 1	Paris	mars 1
Washington	avril 1	Havre	fév 28
Philadelphie	avril 1	Bordeaux	fév 20
Charleston	avril 6	Vera-Cruz	mars 24
Havane	mars 28	Mexico	mars 18
Galveston	mars 28	Tampico	mars 6

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS.

7 avril 1843.

LES personnes ci-après nommées ont été dûment élues directeurs de cette institution par les actionnaires le 6 courant:

William Freret, H C Gildersleeve,
W T Hepp, John Winthrop,
L. Spagenburg, E L Tracey,
J. W. Stilwell, P. N. Wood,
Ralph Hubbard, Charles D'ane,
J. P. Labouisse, R Fiorance,
N. Jarvis.

Et à une assemblée du bureau tenue le 6 du courant, William Freret a été élu président.

10 avril—af P. N. Wood, secrétaire

FONDS DE MAGASINS DE MARCHANDISES SECHES

A VENDRE.

LES soussignés informent le public que le terme de leur société étant expiré et se retirant des affaires, ils désirent céder la suite des baux, ainsi que les installations de leurs trois magasins, avec ou sans marchandises, prenant une quantité de marchandises en accord à un crédit raisonnable.

FAUCHON FRERES.

Les magasins sont situés:
Maison Rouge sur la Levée, entre les deux marchés,
Encoignure Conti et Bourbon,
Encoignure Camp et Poydras.
10 avril—

FROMAGES! FROMAGES!
FROMAGES de Neufchatel.
do de Hollande.
do de Gruyère.
do do forme ananas.
do de l'Ouest, à vendre par
10 av J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane

RIZ Ex pour Indico—4 paires grande dimension, avec essieu, etc, écrou &c. à vendre par
J. D. DENEGRE, 18 Douane

ROUES de charrettes—Un grand assortiment de roues, convenables pour habitation, constamment en mains, à vendre par
J. D. DENEGRE, 18 Douane

VIN ROUGE—60 barriques en débarquement à vendre par
T. C. TWICHELL, 74 Poydras

CHAUX DE THOMASTON—400 barriques fraîches en débarquement, à vendre par
G. BEDFORD, 47, Commune

CIMENT hydraulique. Plâtre de Paris, briques à feu—Un assortiment complet de première qualité constamment en mains, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
G. BEDFORD, 47, Commune

PLATRE de Paris—[illegible] barils en débarquement à vendre par
GEO BEDFORD, 41 Commune

BRIQUES à feu anglaises de Baltimore et de Paris à vendre en lots au gré des acheteurs par
GEO BEDFORD, 47, Commune

BRODEQUINS pour nègres—[illegible] caisses [illegible] grande et moyenne dimension, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

HUILE de baleine—4 barriques blanchie d'hiver, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

CODE de Procédure civile de l'Etat de la Louisiane, par M. Greiner, tout augmenté [illegible] par Upton, en anglais et en français [illegible]
LELIEVRE, encoignure Royale et [illegible]

AVIS AUX CONFECTIONNEURS D'HABILLEMENS D'ÉTÉ

LES soussignés viennent de recevoir un large assortiment de coutils double largeur, très convenables à la confection des habits d'été, et qu'ils vendront à bas prix.
10 a LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

MERINOS—[illegible] pièces merinos extra fin de la fabrique du Baron de Fourment, à vendre par
10 a LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

TAFFETAS gomme—[illegible] pièces taffetas gommé, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

SERGE soie noire [illegible] pièce serge [illegible] à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

CHAPEAUX gris, de chapeaux large bords, à vendre par
LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres

CHEAP CASH STORE.

HABILLEMENS D'ÉTÉ FRANÇAIS, EN DÉBALLAGE.

Qualités supérieures et étoffes fabriquées exprès pour la Nouvelle Orléans.

LOISON & SILVESTRE,
No. 36, rue de Chartre.

Le second magasin au-dessous de la rue de la Douane.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, un grand assortiment de marchandises, qu'ils vendront au comptant, les prix sont extraordinairement bas. Le plus grand soin a été apporté à la confection des habits. Ils sont dans le dernier goût de Paris et portent en a de modes tout à fait nouvelles.

Au nombre des principaux articles pour hommes et pour enfants, ils offrent à vendre:

Redingotes mérinos du plus fin qui ait été fabriqué,		
Habits à la française mérinos	do.	
Paletots sacs,	do	do.
Paletots de mode,	do	do.
Pantalons,	do	do.
Redingotes et Paletots coutil fil;		
Habits	do.	
Redingotes et Paletots à carreaux bleu et blanc fil Au-		
Jerd sières	do	do.

Pantalons coutil fil de qualité supérieure;
Do. casimir couleurs claires pour printemps,
Gilets de pique blanc et chamois, de soie et satin noir;
Habillements de divers genres pour enfants;
Blouses de toile et coutil fil fin;
Cravates jaconat et mousseline, do. soie d'Italie, gants soie en gros et en détail, gants fileselle et fil d'Ecosse, chaussettes de coton et de soie, bretelles de soie, fil d'Ecosse, bouts de bretelles, cols et devants de chemises, chemises de toile unies et à jabots, de jaconat et mousseline très fine, do. de coton avec devants en toile, parapluies de soie légers, mouchoirs batiste blancs, foulards, cache-nez de peau en tricot de coton fines, cols de lin bas et légers pour l'été, chapeaux de feutre gris, larges bords, do. de paille d'Italie, do de soie noirs, do de paille pour enfants, formes nouvelles.

ARTICLES EN PIECES.

Coutils double largeur à 6s 1/2 cents la yard, mérinos français double chaîne, casimirs noirs et de couleur, bombazine, coutil blanc à corsets, serge soie pour doublures, ganses, velours noir, drap de soie pour gilets.

Les articles ci-dessus ainsi que d'autres non détaillés sont à vendre en gros et en détail par
LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres.

TABAC manufacturé—30 caisses à vendre par
6 av WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins

CORDE—50 rouleaux du Kentucky à vendre par
6 av WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins

FARINE—190 barils, en débarquement du steamer Congress, à vendre par
6 av HARTWELL & KIDDER.

GENIEVRE de Hollande—Marque steamboat, importation directe, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville

CERCLES EN FER anglais de 1 à 4 pouces, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

MUSCADE—Prime Gouvernement, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville

CUIVRE en feuilles pour chaudronniers, et ferblanc, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

PISTOLETS de Cavalerie—Un assortiment complet, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

VIN de Santernerie, marque de choix, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

VIN de Sherry—Article de choix, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

TOILE allemande pour emballer le coton, à vendre par
6 av HUGO C. GILDEMEESTER & Co, 47, Bienville.

CAFÉ de Java—50 sacs en débarquement de nav. Walhalla, à vendre par
WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

BŒUF séché—30 barils en magasin, à vendre par
6 av WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

BEURRE de Goshen—100 fréquins, à vendre par
6 av WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

MUSCADE—300 liv. à vendre par
6 av WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

TOILE d'emballage de l'Inde, épaisse et large à vendre par
6 avril STETSON & AVERY.

COTONNADES à la mode, à vendre par
6 avril STETSON & AVERY.

BEURRE de Goshen, à vendre par
6 avril STETSON & AVERY.

BARILS pour mélasse—1000 de 60 à 140 gallons chaque, à vendre par
6 av ROBERTS & HALL, 75 Magasins

HUILE de lin anglaise en barils, à vendre par
6 av ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

MACHINE à nettoyer le coton—une machine à 60 poulies, manufacture de Jaler, à vendre par
6 av MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée

A VENDRE, en débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux,
30 barriques vin rouge.
8 a CHS. DUFOUR.

CHANDELLES de suif, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26 Commune

SIROPS assortis, qualité supérieure, pouvant se conserver dans les plus grandes chaleurs, à vendre par
1 av J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Charles McMillen—Vente par le Régistier des Testamens—Aujourd'hui, à quatre heures et demie de l'après midi, il sera vendu au bureau du Régistier des Testamens, un lot de livres de droit, appartenant à la susdite succession.

10 avril W. F. C. DUPLESSIS, Régistier des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Mariano Gonzalez y Andrade—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Louis St. John, exécuteur testamentaire de la succession de feu Mariano Gonzalez y Andrade ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains payés conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
10 avril W. F. C. DUPLESSIS, Régistier des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Henry Lockett a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu Charles S. Tallmadge, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
10 avril—3 en 10j W. F. C. DUPLESSIS, Régistier des Testamens

No. 11,166—George Green vs. ses créanciers et les créanciers de Lincoln & Green.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Il est ordonné par la Cour que les créanciers de l'insolvable dans cette affaire, aient à s'assembler en l'étude de Félix Grima, notaire public, le 11 mai prochain, afin de nommer un nouveau syndic, en remplacement de George Green, décédé.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 7 avril 1843
10 avril—3 en 30j C. WEYSHAM, Député Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Samedi 8 avril 1843—Présent l'hon. E. M. Buchanan juge—No. 2430—Benjamin Casey vs. ses créanciers—Sur motion de Levi Peirce, avocat de l'insolvable et en suggérant à la Cour que John Nixon, not. pub. pardevant lequel l'assemblée des créanciers cette affaire avait été ordonnée pour avoir lieu, s'est refusé de tenir cette assemblée, il est ordonné que ladite assemblée aura lieu pardevant H. B. Cenas, not. pub. le 15 mai 1843, à 10 heures A. M.
Extrait des minutes,
[illegible] G W LEWIS, Dep. Greffier

SALSEPAREILLE DE SAND.

Cette préparation, sans égale, a fait les cures les plus surprenantes de toutes celles qui sont enrégistrées dans les annales de la médecine, et a prouvé ainsi sans replique qu'elle peut atteindre le but élevé auquel elle est destinée. Des malades qui ont souffert pendant longues années de divers affections chroniques, qui ont dépensé beaucoup d'argent en voyages et frais de médecines, et qui ont été en butte à toutes les douleurs que l'humanité peut souffrir, se sont guéris radicalement par l'usage de quelques bouteilles de salsepareille. Les rhumatismes chroniques, écrouelles, rhumatismes aigus, dartres, ulcères, douleur des os, ulcères de la gorge et du nez, scorbut, hémorrhoïdes, maladies chroniques des yeux, éruptions cutanées, &c. cèdent à l'usage de ce spécifique. Toutes les maladies qui ont leur origine dans l'impureté du sang ou des humeurs, seront promptement et radicalement guéries par ce remède qui opère en entrant complètement dans la circulation. Comme il traverse tous les obstacles en passant dans le canal alimentaire, le malade éprouve d'une manière sensible les progrès de la vertu curative de la Salsepareille.

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et autres.

Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands, et Co droguistes chimistes, [illegible] en granit, 273 encoignure Broadway et Chambers street, New York.

Vendue aussi, en gros, en détail et pour l'exportation, à leur Bureau Méridional, rue St. Charles, No. 14, Nouvelle Orléans.

Vendue aussi par Sickles et Co. No. 40, rue du Canal, par A Oliver et Co. 61, rue de Chartres, et par Dufilho, 100, rue de Chartres, et par tous les apothicaires et droguistes des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille—6 bouteilles pour $5.

Attention—Insistez pour demander la salsepareille de Sands et n'en prenez pas d'autres.
7 av—

AVIS aux Pêcheurs de profession, ainsi qu'aux amateurs de pêche.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment des plus complets de seines pour la pêche, perfectionnées et appropriées au besoin du pays, dans toutes les dimensions désirables, depuis 8 brasses jusqu'à cent brasses; et spécialement des seines à [illegible] petites mailles pour prendre les crevettes et les écrevisses, ainsi qu'un grand nombre de pieds d'éperviers à pêche de différentes grandeurs.

Il offre également à l'usage des pêcheurs fil à seine en qualité supérieure et de toutes les grosseurs pour confection de seines et de tramail.

Rue de Chartres, No. 76, entre les rues Bienville et Conti. Nouvelle-Orléans, le 6 avril 1843.
7 avril—3t P. LEVERRIER.

LE soussigné étant sur le point de partir pour l'Europe, invite tous ceux qui ont des réclamations contre lui à les lui faire immédiatement et prie ceux qui lui doivent à venir payer leur compte avant le premier mai prochain.
7 a—2 L. BACH. Bureau rue de Chartres, No. 70

AVIS—Une société s'étant formée entre MM. Romain Petit et François Gallet pour une fonderie de plomb de chasse, ils préviennent messieurs les marchands qu'ils sont prêts à recevoir les ordres qu'on voudra bien leur confier et qu'ils les rempliront dans le plus bref délai et avec exactitude.
R. PETIT, F. GALLET.
Vieux Bassin, Cour Coyondelet
S'adresser rue de Chartres No. 180. 7 avril—3

ON demande une demoiselle qui connaisse le commerce pour tenir la vente dans une maison de nouveautés. Qu'elle soit au-moins recommandable.
S'adresser au Bureau de l'Abeille 6 av—3

ESPRIT de Therebentine en débarquement du navire Louisa, de New York, à vendre par
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

FROMAGES—50 caisses forme ananas, en débarquement du navire Louisa, de New York à vendre par
8 a ROBERTS & HALL, 75 Magasins

A VENDRE—Une Mulatresse âgée d'environ 16 ans, bonne domestique de maison et couturière, d'un bon caractère, et pleinement garantie, elle sera vendue bon marché à un bon maître. S'adresser à
4 avril SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

GRAISSE. Alberis et [illegible] à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras

SUIF [illegible] à vendre par
SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

POIS [illegible] à vendre par
8 av SCHULTZ HADDEN & LEACH, 26 Poydras.

WHISKEY—110 barils rectifié, en débarquement des steamer Mount-Vernon et Express à vendre par
HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

FARINE—300 barils en débarquement du steamer Mount Vernon, à vendre par
HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras.

GRAISSE—60 barillets et 3 barils en débarquement du steamer Empress à vendre par
8 a HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.

CAFÉ—35 sacs de la Havane, reçu par le brick Uncas, à vendre par
HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras.

CAFÉ de Rio de très bonne qualité à vendre, en magasin, par
WM. PREHN, 36 Douane

MARCHANDISES pour le marché mexicain—Pistilles, Bretagnes et Irlites en magasin, à vendre par
WM. PREHN, 36, Douane

ARDOISES—11,000 comtesses, 11,000 duchesses, 21,000 grandes dames, à vendre par
WM PREHN, 36 Douane

WHISKY Irlandais, vieux, de qualité supérieure en dame-jeannes de 5 gallons, à vendre par
8 av WM. PREHN, 36, Douane

FLANELLE circulaire, de qualité supérieure, à vendre par
8 av WM. PREHN, 36, Douane

VIN de Bucellas en magasin et à vendre par
8 av WM. PREHN, 36, Douane

BLANC de Plomb New York et Saugertie, en magasin, à vendre par
8 av WM. PREHN, 36, Douane

ETOFFES pour moustiquaire—Un assortiment blanches dernièrement reçues et à vendre en magasin, par
8 av Wm. PREHN, 36 Douane

COTONNADE écrue récemment reçues, à vendre en magasin, par
8 av Wm. PREHN, 36 Douane

WHISKEY—55 barils rectifié, à vendre par
HEWITT, HERAN & co.
36 Camp

COTON filé—Quelques balles dernièrement reçues à vendre par
8 av PEET & MORTON, 17, Chartres

COTONNADES (Cambrou)—Un petit et dernièrement reçu à vendre par
8 av PEET & MORTON, 17, Chartres

CHAPEAUX de dames—15 caisses dernièrement reçues à vendre par
8 av PEET & MORTON, 17, Chartres

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet des meilleures qualités, à vendre par
17 mars J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CHANDELLES Mourines—Article supérieur, en débarquement du navire Ocmulgee, à vendre par
16 ms GEO. E. CLIFFORD, 49 Poydras

MORUE—10 caisses à vendre par
8 av WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins

CAFÉ fin vert de la Havane, en magasin et à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

TABAC de Cube en feuilles, en magasin et à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

VINS de Madère et de Porto, en magasin et à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

CIGARES—10 barils Cigares en papier, à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

MILLET—10 barils en magasin et à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

BOIS—30 tonneaux bois de Campêche, en débarquement du brick Orchille, à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par
7 av J. M. LAPEYRE.

SACS DE PIERRE—40,000 à vendre par balles par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

CLOUS—1000 barriques à vendre par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

SUCRE raffiné de Boston, à vendre par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

THE—400 caisses différentes espèces, à vendre par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

ESPRIT de thérébentine—30 barils à vendre par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

MAQUEREAUX—100 barils Nos. 1 et 3, et 400 1/2, 1/4 et 1/8 barils No 1, à vendre par
7 mars NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

BLANC de baleine et savon—400 caisses, à vendre par
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

CHAPEAUX de feutre—35 caisses blancs, noirs et gris, à vendre par
7 av FROST & Co, 10, Magasins

CHAPEAUX feuille de palmier—16 caisses qualités assorties, à vendre par
7 av FROST & Co, 10, Magasins

CHAPEAUX de Campêche—200 caisses double trame, à vendre par
7 av FROST & Co, 10, Magasins

BRODEQUINS—40 caisses à vendre à bas prix par
7 av FROST & Co, 10, Magasins

A LOUER—Le magasin à deux étages rue de la Vieille-Levée, No. 13. S'adresser à
7 av HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

INDIGO de caracas à vendre par
17 mars J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée.

MARCHANDISES écrues—100 balles écrues 4/4 à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

CORDAGES du Kentucky et de Manille, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

SACS en pitre, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

TOILE d'emballage de l'Inde, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

SALPETRE à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

RAISINS M. L. de Malaga, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

VINS, imitation muscat, Porto, Madère, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

LIQUEURS françaises, à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

AMANDES à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

CAFÉ de Rio—1000 sacs à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

CAFÉ de Laguayra—500 sacs à vendre par
6 a GEO. GREEN & BROTH, 93, Gravier.

PACANNES—100 sacs de Texas, à vendre par
14 mars FROST & Co, 10 rue des Magasins

PAR LE SHERIF.

W. T. Thompson vs. L. A. Nadaud

COUR DE CITÉ—En vertu d'un allias ordre de saisie, à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la ville de Lafayette, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 13 mai 1843, à midi;

Un certain lot de terre situé au faubourg Annonciation en dessus de cette ville, formant la moitié du lot No. 3 de l'îlet No. 60 borné par les rues Constance, Bassin, Magazine et Robin, d'après un plan dressé par B. Lafon. Ledit lot mesurant 120 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds, touchant d'un côté le lot No. 5 et de l'autre côté l'autre moitié dudit lot No. 3, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Aussi—13 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.

Conditions: comptant.
10 avril—3 en 30j V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Ambrose C. Fulton vs. Seth W. Shirley.

COUR DE DISTRICT—No. 22,393—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 15 mai 1843, à midi:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, et tous les droits, chemins, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui peuvent en aucune manière y appartenir, situé, partie au faubourg Saulet, et partie au faubourg Delord, dans la paroisse, dans l'îlet borné par les rues Suzette, St. Thomas, Benjamin et Tchoupitoulas, désigné par le No. deux sur un certain plan dressé par A C Fulton, en date du 6 février 1839, et annexé à un acte du présent vendeur, A. C. Fulton, à Nathan Nichols, passé pardevant J. B. Marks, notaire public, le 8 mars de la même année. Ledit lot mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Suzette, sur cinquante-six pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions: Comptant.
10 avril—3 en 30j A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District

Jean Claude Thomas, pour l'usage de Marie Fos, Nette, f. c. l. vs. Céles in Meriguy, e. l.

COUR DE PAROISSE—No. 15,160—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi 13 mai 1843, à midi:

Un lot de terre situé au faubourg Annonciation de cette ville, dans l'îlet No. 77, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania entre les rues Euterpe et Therpsycore, sur 120 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant.
10 avril—3 en 30j V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans

Henry S. Osborne vs. Charles L. Curtiss

COUR DE DISTRICT—No. 21,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, au consentement des parties, à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, jeudi 13 avril 1843, à midi:

Les nègres esclaves nommés Chen y et Drake, âgés d'environ — ans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant.
[illegible] A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District.

Nathalie Lafonta, femme de Louis René Ozenne, vs. son mari.

COUR DE DISTRICT—No. 21,122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 10 avril 1843, à midi, les propriétés et esclaves suivants, savoir:

Cinq Lots de Terre situés face à la rue Tchoupitoulas, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Suzette et Delord; lesdits lots mesurant comme suit (suivant un plan dressé par Journel, arpenteur, le 9 avril [illegible] approuvé par Frederick Wakeman, [illegible] et déposé dans les archives de Pennock, [illegible] public) Le lot No. 30, 33 pieds, 2 pouces de face à la rue [illegible] 1.7 pieds 10 pouces et 9 lignes [illegible] lignes parallèles, et les autres [illegible] chacun 25 pieds 8 pouces 1 ligne et 1/2 de face à la rue Tchoupitoulas, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Deux Lots de Terre situés au faubourg Washington, désignés par les lots Nos. cinq et six, de l'îlet No. douze, conformément au plan dudit faubourg; lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine: le tout conformément au plan dressé par L. Surgi, en date du 6 octobre 1835 et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public de cette ville.

Jack, âgé d'environ	33 ans.	
Joseph,	"	30 ans.
Zenon,	"	22 ans.
Valery,	"	22 ans.
Raphaël,	"	40 ans.
Sylvestre,	"	40 ans.
George,	"	20 ans.
Tom,	"	22 ans.
Bob,	"	26 ans.
Adèle,	"	25 ans.
Betsy,	"	16 ans.
Tony,	"	40 ans.
Lucy,	"	45 ans.
William,	"	41 ans.
Ned,	"	15 ans.
Sharper,	"	16 ans.
		15 ans.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
3 mars—3en30j A. SIDNEY LEWIS, Shérif de la Cour de District

PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS

En faillite.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS —District oriental de la Louisiane—No — R. P. Gaillard, chargé de la vente des biens de Mme Ve S. Boune et J. P. Boune, en faillite.

En vertu d'un ordre de Cour émané de l'honorable Cour de District des Etats Unis, pour le district susdit, exposé en vente publique sur l'habitation des faillis, située dans la paroisse de St. Jean Baptiste, rive droite du Mississippi, à environ trente-six milles de la Nouvelle Orléans, le lundi 15 mai 1843, à midi:

8 chevaux, 4 paires de bœufs, instrumens aratoires, &c. &c., abandonnés par lesdits faillis à leurs créanciers.
Conditions Comptant.
29 mai—31, 29, 4, 10 A. SIDNEY ROBERTSON, Marshall des E.-U.

LES soussignés ayant à clore leurs affaires, offrent à vendre à l'amiable jusqu'au 24 du courant leur stock de groceries se composant d'un bel assortiment de marchandises bien choisies, qu'ils vendront à bas prix savoir: des barriques vin rouge supérieur, Chateau Margaux, Lafitte, spécialités article pour l'usage des familles—8 barriques vin rouge de Bordeaux, Haut Brion, Haut Talence, Médoc, St. Julien, &c.—10 pipes vin de Catalogne, Cognac Magloire, très vieux, 10 1/2 pipes Cognac, eau-de-vie, Dupuy et Lesseps, 10 1/2 et 10 1/2 pipes bonne eau de vie Champagne 3e preuve—10 1/2 et 10 1/2 superbe eau de vie de Champagne de la récolte de 1831—en barils vin blanc, Haut Sauterne et Barsac—des caisses de Haut Sauterne, Barsac et Podensac—[illegible] rouge, Pauillac, St. Estèphe, Médoc Château Margaux, &c.—2000 liqueurs en quarts et pintes, de différentes qualités—absynthe suisse, garanties—30 paniers anisette—200 caisses vins muscat, Frontignan et Lunel—100 caisses cornichons—200,000 bouchons—10 paniers, bouteilles, 92 les caisses chocolat espagnol—80 caisses savon différent—[illegible] caisses tabac à chiquer, Morgan, &c. et aussi en quantité l'autre article trop long à énumérer, tels que blancs de baleine, thé, café, gombo, rum. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir et à acheter.

Si ce stock n'est pas vendu le 24 du courant, ces marchandises seront offertes aux [illegible] ce jour, positivement et sans réserve.

Aussi les ustensiles du magasin, et le bail non expiré de l'ancien local occupé par les soussignés
1 avril CANTIN, BARAN & Co. en liquidation

PORTER—75 barriques extra, anglais, en débarquement du navire John Holland, à vendre par
18 mars TUFTS & HOBARD, 29, Douane

VIN—200 caisses Vin rouge St. Julien, ayant droit au drawback, en débarquement d'îrr du trois mâts barque, Le Victorieux, arrivant de Bordeaux, à vendre par
18 mars J. E. LOREILHE, encoignure Royale et Douane

LES personnes faisant leurs provisions de départ, trouveront chez les soussignés tous les articles qui leur seront nécessaires, en fait de: Groceries, liqueurs de toutes qualités, vins de toutes marques, conserves alimentaires, sardines à l'huile, petits pois, saumon anglais, figues de Smyrne, etc. etc.

Le tout à des prix les plus réduits!

4 avril VALLETON Frères, 52 sous le Verandah Hotel

VIN rouge en barriques, en débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par
4 a J. E. LOREILHE, Encoig. Royale et Douane

MACARONI d'Italie, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
1 av J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

JUS de Groseilles framboisé, de Bodin, nouvellement reçu, à vendre par
1 av J. E. LOREILHE, Encoignure Royale et Douane

FROMAGE de Gruyère en débarquement du navire Tagliani, venant du Hâvre, à vendre en gros et en détail en s'adressant de suite à
4 a J. E. LOREILHE, Encoig. Royale et Douane

LE soussigné a transporté son bureau au No. 19, rue St Louis, pour la transaction des affaires de commission et de courtage, il fera des avances libérales pour toutes sortes de produits et marchandises qui lui seront adressés pour la vente.
6 avril—1m HENRY LEGENDRE.

LES soussignés continueront à vendre en détail, jusqu'à fin courant, toutes sortes de comestibles, vins liqueurs &c. à des prix très réduits pour cause de liquidation.

Ils invitent, en même temps, les personnes qui doivent à la maison, à venir régler dans le plus bref délai et celles auxquelles il est dû à présenter leurs comptes.
6 av—10 V. L. [illegible] & Co, Encoignure Chartres et St Pierre

TRAITES sur Paris ou Bordeaux, à vendre par
CHS. DUFOUR.

VINAIGRE—Vinaigre de vin blanc, en grands barils à vendre par
J. ALBERT, 22, St. Louis

SAUCISSONS de Lyon—[illegible] en bourriche, à vendre par
6 av J ALBERT, 22 St. Louis

VERRES à vitres de toutes grandeurs, à vendre par
6 av J ALBERT, 22 St. Louis

CAFÉ de la Havane, prime, à vendre par
6 av J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CIGARES de la Havane, différentes espèces, à vendre par
5 av J M CABALLERO, 32, Vieille Levée

MARCHANDISES du pays—100 balles toile à draps écrue Lawrence 4/4, 16 caisses de blanche 7/8 et 4/4 10 balles finelles blanches, 10 balles toile à draps écrue de de Russie, à vendre par
16 mars TUFTS & HOBART, 29, Douane

CAFÉ de la Havane, fin vert, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet à vendre par
5 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE de la Havane—blanc et jaune, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

BOUCHONS—40 milliers à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26 Commune

VIN de Porto, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26 Commune

BLANCS de baleine, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

GENIEVRE de Hollande, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26 Commune

AMANDES à coque douce, à vendre par
6 a MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE en barils—250 barils supérieur de Philadelphie, dernièrement reçus et à vendre par
4 av WOOD & SIMMONS, 60 Magasins

CIGARES—6000 cigares supérieur de la Havane, à vendre par
24 ms HARROD, DARLING & Co., 40, Commune

BEAUX FUSILS—Pistolets et Carabines, en magasin et à vendre par
WM. A. RYAN, 40 Chartres

HUILE de Baleine—10 barriques épurée d'hiver, à vendre par
8 av WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins

CLOUS—500 barillets dimensions assorties, à vendre par
6 avril WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins

COUTELLERIE consistant en couteaux à manches d'ivoire, et autres, canifs, et couteaux de poche, ciseaux etc. en magasin et à vendre par
24 mars W. A. RYAN, 40 Chartres

RASOIRS de la manufacture de Wade et Butcher, à vendre par
24 m W. A. RYAN, 40 Chartres

CUIRS Métalliques, de Chapman, à vendre par
24 m W. A. RYAN, 40 Chartres

OUTILS Aratoires de toutes sortes pour habitations et jardinages, à vendre par
24 m W. A. RYAN, 40, Chartres

USTENSILES de cuisine, de toutes descriptions, à vendre par
24 mars W. A. RYAN, 40, rue de Chartres

INDIGO—10 seronts Caracas, à vendre par
8 av SCHMIDT & Co, 15 Bienville

AMUSEMENTS.

NOUVEAU THEATRE ST. CHARLES.

Bénéfice de S. B. STOCKWELL, auquel le gouverneur Mouton et le maire ont été invités à assister.

LUNDI, 10 AVRIL 1843
UNE PARTIE SUR L'EAU,
suivie de
GRANDS EVENEMENTS NATIONAUX
Terminé par
LA BAYADÈRE
ou
LA FILLE DE CACHEMIRE.

AVIS.

OPERA ITALIEN:—Voici la liste des artistes qui forment la compagnie arrivée récemment de la Havane et qui doit commencer ses représentations vers la fin de la semaine.

Signora Ester Cataní,		Prima Donna.
" Amalia Majocchi,		
Signor Cirilio Antognini,		Primo Tenore
" Luigi Perozzi,		
" Attilio Valtellina,		Primo Basso.
" Francesco Calvet,		
Signora Lorenza Marozzi,		Seconde Donne
" Elisa Albertazzi,		
Signor Bartholomeo Thames		Seconde Tenore
Signor Giachino Cuisinier,		Secondo Basso

L'orchestre se compose de trente des meilleurs artistes du pays et sera sous la direction de M. Gabici.

Les chœurs de femmes et d'hommes sont puissants. Ils sont composés de vingt voix et seront dirigés par M. Trust.

Le registre de location est ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. On fermera plus tard avis du jour ou aura lieu la première représentation.
10 avril—3

L'ENFANT HOMME.

CE curieux phénomène de la Nature sera montré aux citoyens de la Nouvelle Orléans pendant quelques jours au No. 36, rue St. Charles, vis à vis l'Hotel St. Charles.

C'est un des cas les plus remarquables les plus singuliers. Quoique n'ayant pas plus de quatre ans d'âge il a toutes les marques particulières de la virilité. Il a quatre pieds de haut et pèse plus de 80 livres. Sa figure est ornée d'une paire de favoris, sa voix est très forte et masculine et ses développemens musculaires sont égaux à ceux des hommes. Tous les amateurs de la nature voudront voir ce phénomène. Des témoignages authentiques de son âge seront donnés à ceux qui le demanderont. Il est également fait référence à tous les médecins de cette ville qui ont fait leur visite au Dr. ANDERS, que l'on appelle ce phénomène.

Les heures d'exhibition sont de [illegible] heures du matin, et le soir de 3 à 8 heures.
Entrée 50 cents—Enfans moitié prix. 25 mars 12

SALLE DE BAL DE LA RUE CONTI.

Les Bals auront lieu les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine.

G. W. STEPHENS
31 mars Directeur

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ

Tous les jours, Dimanches excepté, Durant la saison.
S. DUBORD.

Prix d'entrée—une piastre.

POUR NEW-YORK—Le navire O[illegible] capt. Davis Jackson, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
10 av MULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR TRIESTE—La barque fine voilière HULL, capt. Dunbar, partira le 20 du courant et peut prendre trois ou quatre passagers. S'adresser à
10 av HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras

POUR LIVERPOOL—Le navire POTOMAC, capt. Berry, partira sous peu. Pour fret de 300 barillets de graines ou passage pour quatre passagers de chambre, s'adresser à bord ou à [illegible]
[illegible] 23 Commune

POUR PHILADELPHIE—La barque ROBERT MORRIS, capt. Desucho, partira sous peu. Pour fret de 15 [illegible] ou passage, s'adresser à
10 av L. H. GALE, 93 Commune

POUR PHILADELPHIE—Le navire CHESTER, capt. Vandyke, partira positivement cette semaine. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord ou à
10 av J. D. DENEGRE, 16 Douane

POUR CITY-POINT & RICHMOND—[illegible] navire, la Sarah CLAREMONT, capt. Truscott, partira comme il est ici dessous. Pour fret de 30 [illegible] à l'entrepont et 1,000 barils, ou passage, s'adresser à
BAILLY & BAXTER.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe à la voile BABATTIS, capitaine Cox, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté et allant à bord. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à
9 av L. H. GALE, 93, Commune

POUR LE HAVRE—Le beau navire ARGO, capitaine C. Amkens, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
avril—10 L. LORUT, 91, Douane

POUR NEW-YORK—Mardi soir, 11 du courant—Le navire CHELLICOEE, capt. Paul, a besoin de fret ou passage pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le Marché aux Légumes, ou à
MULLEN & WOODRUFF, 60 Camp

POUR BOSTON—Le navire IMOGENE, capt. Ward, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
7 av NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

POUR LIVERPOOL—Le [illegible] capt. Holmes, partira [illegible] 150 balles coton ou pas age [illegible]
T. & S. TOBY & BOGERT [illegible]

POUR LE HAVRE—Le beau navire [illegible], capitaine Rogers, partira sous peu pour fret ou passage. Pour fret ou passage, ayant de superbes aménagements, s'adresser à bord ou à
8 av—10 LARUE & PREVOST, 7, Royal

POUR VERA-CRUZ—La goélette WATERWITCH, capt Hudson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 av CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier bien connu ST. LEON, capt. J. Whiting ayant [illegible] partira sous peu. Pour fret de 30 balles ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
S & J P WHITNEY, 78, Camp

POUR NEW YORK—Le brick COMMERCE, [illegible] Read, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à
WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins
ou à JOHN A. MERRITT & Co, [illegible] Camp

POUR MATAMOROS—La goélette CREOLE, capt. A. Treno, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
31 mars A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée

POUR LA HAVANE—Le brick PERFECT, capt. J. B. McConnell, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, à l'entrepont de la rue St Pierre, ou à
29 mars P. REYNAUD, 16 Bienville

POUR LA HAVANE—Le brick EMPRESA RIO, capt. Collins, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
29 mars FRATZ & HERNANDEZ, 47 Toulouse

POUR VERA-CRUZ—Le brick ARCHITECT, capt. Gray, partira immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 74, Vieille Levée

LE Docteur HIPPOLYTE TRICOU, a transporté son domicile, de l'encoignure des rues Royale et Hopital à la rue des Remparts, No. 237, entre Ste. Anne et Dumaine.
27 mars—12

MESDAMES CHARLOTTE LEVY & Cie.—Rue St. Pierre, encoignure Royale—Ont l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles viennent de recevoir de France par le Columbiana, un joli assortiment de modes et de nouveautés.

Capotes en tulle et en crêpe,
Chapeaux de paille et de paille riz,
Coiffures et fleurs brodées, camails en dentelles,
Bonnets de tulle et en blonde, etc. &c.

A vendre à des prix très modérés. L'ouverture se fera aujourd'hui ... mois. Les dames confectionneront des chapeaux et tout ce qui concerne la toilette des Dames.
7 avril 3

NOUVEAUTÉS de printemps, pour Dames reçues par le navire Columbia, à vendre à des prix modérés.

Le soussigné a l'honneur d'informer les Dames que le déballage de ses marchandises aura lieu aujourd'hui, et qu'il offrira en vente un joli assortiment de bal, corsets, de tissus, d'un goût tout nouveau, jaconas mousselines, cachemire, indiennes riches, un grand assortiment de chapeaux, paille fantaisie, nouveaux mode pour femmes, fillettes et enfans, cravates en fil d'Ecosse, en soie, ... blancs, noires et blanches, façon cardinal, cols brodés, dentelles ... rubans ... tentures pour chapeaux, dentelles Bruxelles ... et fantaisie pour camails, tulle broché, ... pour dolmans, batiste d'Ecosse, gants blancs et de couleur, gants de fil d'Ecosse ... de soie noirs, ... dentelle, châles en filet, &c &c.

P. ROUSSE,
8 avril—6 63 rue de Chartres, encoignure Bienville

MODES ET NOUVEAUTÉS DE PRINTEMS

LES Dames trouveront en ce moment, et à un prix très réduit, un assortiment complet de modes, nouveautés et articles de fantaisie et tout genre, dans le dernier goût, tout récemment arrivés de Paris.

Chapeaux paille unie et fantaisie,
Capotes paille de riz, Italie et Crêpe,
Camails, dentelle, blanc et noir,
Ombrelles, nouveautés, rubans, &c.
Lingerie, robes de mariage, robes de baptême, layettes d'enfants et articles de fantaisie, variés.

De plus:—150 douzaines de paires batiste, toutes couleurs pour dames et enfants, de 1 à 3 piastres, à vendre chez
DELOUVRE, 141, rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse.
3 avril—1m

CAFÉ—1500 sacs Laguayra en débarquement de la barque Powst et 5,000 sacs Rio en magasin, à vendre par
8 av SCHMIDT & Co, 15 Bienville

TRAITES sur New York à 60 jours de vue, à vendre par
6 av FOSDICK & BROTH., 66 Camp

CHAPEAUX de Panama et casquettes de bombes, de Chine, à vendre par
6 avril J. ALBERT, 22, St. Louis

COUTILS tissés blancs et couleurs assortis, à vendre à bas prix pour clore une facture par
J. ALBERT, 22, St. Louis

LINGE de table—Un joli assortiment de linge de table à vendre à bas prix pour clore une facture par
6 av J. ALBERT, 22, St. Louis

TOILE à voile de Russie, d'Angleterre et de la manufacture de Paterson E. U. à vendre par
6 av J. ALBERT, 22, St. Louis

SAVON—1,000 caisses marque James Goulds, à vendre par
6 avril WIGGIN & DAVENPORT, 53, Magasins

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques Vin rouge St. Julien, Talance et Haut Brion,
50 demi do. Vin rouge Haut Talance,
50 do do Blanc Barsac et Sauterne,
1000 caisses Vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Chateau Margaux, Lafitte et la Mission,
[illegible] do Haut Sauterne,
[illegible] do Muscat de Frontignan,
200 do Liqueurs assorties,
2 pipes et 20 quarts de pipe vieux Cognac 2me et 3me preuve,
150 paniers Anisette surfine,
50 tierçons Vinaigre,
50 caisses Curaçao,
50 do Marasquin,
[illegible] do Savon bleu pale de Marseille,
5000 boîtes Sardines en boîtes et demi boîtes,
200 do Truffes du Périgord,
300 do Petits pois,
[illegible] Bouchons en sac de 400 (par balles de 15/0),
50 caisses Saucissons assortis,
30 barils Amandes à coque tendre,
3 jarres Fruits cristalisés,
50 caisses Absynthe,
30 do Vin blanc en bouteilles,
100 paniers Bouteilles vides.
AUG. MOLIER, rue St. Louis, No. 90
21 mars

THÉ et café de différentes descriptions, à vendre par
J. W. STANTON,
22 m Encoignure Magasins et Lafayette

SUCRE raffiné de Boston—300 barils et caisses en poudre fine, à vendre par
18 mars NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier

CLOUS—60 barillets en débarquement du navire Chester, à vendre par
6 av WOOD & SIMMONS, 60, Magasins

LES soussignés sont agents pour la vente des Epingles Howe. Ces épingles sont très supérieures à celles importées jusqu'ici, les pointes sont fines comme des pointes d'aiguilles et les têtes sont très solides, étant de la même pièce et adhérentes à l'épingle, et conséquemment peuvent jamais s'enlever. Ces épingles ont aussi très fort de l'exposition américaine qui a été à New-York en octobre 1842. L'inventeur de ces épingles a reçu une médaille d'or à l'exposition américaine qui a eu lieu à New-York en octobre 1842.
6 mars PEET & MORTON, Agents, No. 37, rue de Chartres

VENTES DE CE JOUR.

[illegible]

LE [illegible] à dix heures, à son magasin d'encan, 119 rue de Chartres,
Un assortiment de marchandises sèches, 30 pièces soie à broche et couleur, 15 balles chapeaux de Cow-Pohn, 10 caisses chapeaux noirs 200 douzaines chapeaux en paille pour riz, 10 caisses casquettes en drap.

A MIDI.

Comme tables, savon, sucre, café, huile, vin en caisses, et en barriques, 20 tonneaux de nouveaux de la Caroline
10 av

Vin de Bordeaux à l'encan.
PAR A. FERNANDEZ & Co.

AUJOURD'HUI lundi 10 du courant, à 4 heures P. M sur la Levée près le Rail Road, actuellement en débarquement du brick America, de Bordeaux, il sera vendu 150 barriques vin rouge Montferrand.

PAR A. FERNANDEZ & Co.

LUNDI prochain, 10 du courant, à 4 heures P. M au No 125, rue St. Pierre, entre les rues Dau[phine] et Bourbon, il sera vendu un assortiment de meubles tels que: chaises, tables, bois de lit, &c., un bon piano.
Aussi—Un assortiment de bijouterie fine, montres d'or, d'argent, pendules &c.
8 av

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. D. STEEL.

Vente par colis de bottes, brodequins et marchandises sèches.
A. DEVALL, Encanteur.

IL sera vendu mercredi, 12 du courant, à dix heures à son magasin d'encan, rue des Magasins, No. 81, vis à vis l'arcade de Banks,

150 caisses bottes, brodequins pour dames, et souliers pour enfans, articles nouveaux de différentes descriptions.

75 caisses et balles marchandises sèches et habits tous de la saison.
50 caisses chapeaux de soie, Russie et Castor.
Les catalogues seront prêts le lendemain avant la vente.
10 av

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu, mardi prochain, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti,

Ce cole de ... [illegible] consistant principalement en pièces de mérinos, d'indiennes, d'étoffe bleue, toile, coton, à carreaux de toile, pantalons et gilets de toile.

Et immédiatement après, [illegible] une variété de marchandises sèches, etc.
10 av—1

Vente de marchandises sèches par colis
MULLEN & O'HARA
12, rue du Canal, Partingh's Row

VENDRONT, ... prochain 12 du courant à dix heures,

Un grand assortiment de marchandises nouvelles de la saison, étrangères et américaines, consistant en indiennes, linos, indiennes, toiles ... coton blanc et écru, parapluies français, rubans &c.

Des catalogues seront prêts et les marchandises pour être examinées mardi dans l'après-midi.
8 av

Vente par catalogue de marchandises sèches étrangères et du pays.
PAR VINCENT ET DE FERIET

IL sera vendu mardi prochain, 11 du courant, à 10 heures du matin, 119 rue de Chartres:

Toile d'Irlande, étoffes en fil pour moustiquaires, ... dentelles de ... indiennes, ... batiste blanche, mousselines, ... etc. etc.
7 av

Vente par colis de marchandises sèches étrangères et du pays.
PAR W. H. ROBERTS & Co. 47, Magasins
G. W. FUPS, encanteur.

IL sera vendu, mardi ..., à dix heures et demie ...

Un grand assortiment de marchandises sèches de saison étrangères et du pays, ... toiles d'Irlande, ... mouchoirs, cotonnades ... et américaines ...

Les catalogues seront prêts ... de bonne heure le matin de la vente.
7 av

Beaux meubles à la mode, manufacturés à la Nouvelle Orléans, transportés pour la convenance de la vente.
PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu mardi 11 du courant, à 10 heures 1/2 au magasin, rue Royale No. ... en face de la Banque de la Louisiane:

Un lot de meubles très supérieurs manufacturés par un des meilleurs fabricants de la ville, se composant de bois de lit, à la mode, armoires, ... de la maison ... avec une ... de cheval et table à manger, tables de chambre ... glaces ... ottomanes, ... à ouvrage, ... table pour famille.

Les meubles pour la campagne seront emballés et expédiés avec les soins d'usage.
Conditions comptant.
8 avril

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant été nommé encanteur pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, ... associé avec Charles O'Hara ... d'encan et de commission ... offre ses services ... patronage ...
B. MULLEN.

Anciennement M & S. MULLEN & Co.
12, rue du Canal, Paulding's row
Les ventes de ... seront ... exécutées avec promptitude.

LES soussignés, par un acte passé pardevant L. T. Caire, notaire public, ont formé une société ... de commerce ... affaires d'encan et de commission ... sous les ... de J. A. Beard & Richardson.
JOSEPH A. BEARD
RICHARD RICHARDSON
31 mars

LES soussignés, ayant formé une société pour la transaction des affaires d'ENCAN et de commission générale, sous la raison de TRICOU & DUREL, informent le public qu'ils ont ouvert leur magasin, rue de Chartres, No. 120, entre St. Louis et Toulouse, ... vendre leurs ... confier.

Les jours d'encan sont les mardi, jeudi et samedi.
Nouvelle Orléans, 4 mars 1843.
24 mars—3m P. E. TRICOU, J. A. DUREL

WILLIAM BURKER, encanteur.

DURANT commission et négociant commissionnaire représente aux amis et au public ... qu'il a ... son ... patronage ... aide ... établissement ... la vente de cargaisons, marchandises ... propriétés, esclaves, etc. ... particulière.

Son Bureau est à l'encoignure des rues St. Charles et de la Commune, vis à vis les Hotels Verandah et St. Charles.
Nouvelle Orléans, le 30 mars 1843.
30 mars—3

ISAAC BRIDGE.

Commerçant commissionnaire et agent pour la vente des ... coffres forts en fer ... rue des Magasins No. 76 ...

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS
Nouvelle-Orléans, le 6 avril 1843.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de la Louisiane, une assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu le 16 mai 1843, au local de la banque, entre les heures de 10 A. M. et 3 heures P. M. pour nommer un syndic pour la liquidation des affaires de ladite banque.

Conformément à l'acte de la législature, à l'élection des directeurs, une élection aura également lieu ... pour suppléer aux vacances ... dans le bureau des directeurs ... les actionnaires sur la question de réduction du nombre de directeurs.
6 avril—3 16 m JAS. SAUL, Caissier.

INFORMATION demandée sur LEOPOLD FINNER, qui a quitté Munster, Westphalie, en mars 1837.—Il est avisé qu'un parent lui est décédé à son père H. Finner, New-York. On n'a pas entendu parler de lui depuis le mois de novembre ou décembre 1837, époque à laquelle il a quitté la Nouvelle Orléans. Si quelqu'un peut donner quelques renseignements sur le compte de Leopold Finner, il sera droit aux remerciements de sa famille en écrivant quelques lignes à H. Finner, à New York.

Le Civilian Gazette de Galveston Texas, est invité à copier cet avis et à en ... le compte à notre bureau.
24 mars—18

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON
A VENDRE par les soussignés à des bas prix pour du comptant:

Reçu par la Lyon et la Créole, du Havre:
Jaconats français nouveaux dessins,
Mousseline d'Organdy do.
Camails en filet et en tulle,
Cols blancs et en couleur,
Mouchoirs de batiste unis et brodés
Reçu par le Gaston, Vicksburg et Saratoga, de New York:
Indiennes anglaises et américaines
Jaconats do
Fourniture de soie pour la poche,
Cotons ... Au..., Head, Lowell, et New.
Coton ... blanc ...
Coutils anglais ... en couleurs,
Nankins unis et à carreaux,
Platillas, ... pour ... et serviettes,
Cotonnades pour pantalons,
Printanières,
Mérinos double pour ...
Lasting en couleur ...
Mousselines blanches ... moustiquaires,
Guingamps pour ...
Checks ... pour ...
Toile à drap 4/4, 5/4 et 12/4,
Bas et chaussons anglais,
Toiles grises, linge de table,
Mouchoirs façon Madras,
Dentelles en fil et en coton,
Epingles, aiguilles, agrafes,
Et une quantité d'autres articles convenables pour les marchands de la campagne et les habitans.
6 av FORCADE & Co, 30 Chartres, entre Bienville et Douane.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il se trouve dans l'obligation de renvoyer au premier mai la vente à l'encan qu'il avait annoncée pour le 10 avril ce retard est causé par la réception des marchandises dont le détail suit, qu'il vendra ... en même temps que celles qui sont déjà annoncées.

Toile d'Irlande de ... à ... la yarde, de de $4 à 7 50 douz. ... chemises ... coutil fil pour messieurs ... mouchoirs ... de coton bleu ... ginghams à 8 do. ... 27 pièces drap léger, bleu, marron ... et noir ... chaussure pour hommes et dames.
avril J. B. DONNADIEU, 48, rue Conti.

EN la libreria de M. Heiss, ... Chartres, No. 249, se acaba de recibir ... surtido de libros españoles mas completo que jamas haya existido en la Nueva-Orleans. No solamente se encuentran las producciones mas recientes de los mas selectos autores modernos, como son Martinez de la Rosa, Toreno, Mesonero-Romanos, Espronceda, Duque de Rivas, Breton de los Herreros, Zorrilla y otros muchos, &c., sino tambien de Hermosilla, Meléndez Valdez, Arriaza, &a. y asi mismo gran copia de hermosas traducciones de las novelas mas célebres tanto francesas, como inglesas y alemanas en todo género de literatura.
5 abril—3

A LOUER—Un jeune mulâtre de 15 à 16 ans, excellent domestique de maison. S'adresser à ...
27 mars

FARINE—1,000 barils superfine en débarquement du Neptune, à vendre par
20 mars HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras

DES avances libérales comptant seront faites sur des consignations de sucre, mélasse, coton, tabac, farine, &c. &c. adressées à MM. Howland et Aspinwall de New York, par
16 mars T. & S. TOBY & BOGERT, 73, Camp

ACTUELLEMENT en débarquement de la goélette Cayman, et à vendre,
114 liv. écailles de tortue,
16 tonneaux bois de Brésil,
4 barils arrow root.
S'adresser à bord au Pirayua Tier ou à
4 av L. H. GALE, 90, Commune

EAU de vie de Cognac, brandy, Absynthe et vins,
40 demi ... vin très ... preuve,
30 caisses Kirsch, ... absynthe ... ,
20 paniers champagne de Lancastre.
... caisses vin de Bourgogne, Volnay, Chambertin et Clos Vougeot, à vendre par
5 av J. ALBERT, 22 St. Louis

A VENDRE, en débarquement du navire l'Amélia, venant de Bordeaux,
60 barriques vin de l'année 1840.
27 do Médoc fin, de l'année 1838
par CASTAING & LOMBARD, 43 Conti

MARCHANDISES sèches nouvelles—Un assortiment complet de marchandises sèches de première qualité reçu par les derniers arrivages, à vendre à bon marché au comptant par
8 av PEET & MORTON, 17, Chartres